

PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS*concernant**la 2^{ème} série de compléments au budget 2019*

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 101 du règlement du Conseil communal du 1er septembre 2016, nous sollicitons l'octroi de compléments au budget pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnels qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

		Budget 2019	Crédit compl.
A. CHARGES			
1. ADMINISTRATION GENERALE			
110.3012.00	Salaire personnel auxiliaire	94'700	
	Engagement d'un apprenti médiaticien au sein de la filière Communication (décision municipale du 10.07.2019)		15'000
130.3092.00	Frais de recherche de personnel	59'108	
	Recrutement pour le poste de chef du Service de l'urbanisme (décision municipale du 02.10.2019)		15'000
2. FINANCES ET SPORT			
171.3012.00	Salaire personnel auxiliaire	230'000	
	Remplacement d'une personne absente pour cause de maladie (décision municipale du 18.09.2019)		25'000
3. URBANISME ET BATIMENTS			
354.3141.10/29	Entretien-rénovations des bâtiments	255'300	
	Maison d'Ailleurs, remplacement du câblage de l'installation téléphonique (décision municipale du 12.06.2019)		17'800
354.3141.10/01	Entretien-rénovations des bâtiments	255'300	

	Garage-atelier - remplacement d'une porte endommagée (décision municipale du 05.06.2019)		10'500
355.3141.10/15	Entretien-rénovations des bâtiments Extension et amélioration du wifi dans les bâtiments scolaires exploités par EPEG (décision municipale du 05.06.2019)	328'500	49'500
355.3141.10/46	Entretien-rénovations des bâtiments Réparation de la conduite du chauffage à distance au Centre sportif des Iles (décision municipale du 18.09.2019)	328'500	50'000
355.3141.10/29	Entretien-rénovations des bâtiments Sécurisation des aménagements extérieurs au collège de la Place d'Armes (décision municipale du 18.09.2019)	328'500	9'000
420.3185.00	Honoraires, frais d'expertises et cachets Frais de procédures pour le Service de l'urbanisme (décision municipale du 04.09.2019)	35'000	26'000
426.3012.00	Salaires personnel auxiliaire Police des constructions - engagement d'une ressource administrative à durée déterminée (décision municipale du 15.05.2019)	7'500	25'200
4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENTS			
413.3155.00	Entretien des véhicules Remplacement des pivots de fusée et des freins complets d'un camion (décision municipale du 25.09.2019)	300'000	16'600
442.3149.00	Organisation générale Chaussée de Treycovagnes / parcelle 331 - participation aux frais d'élimination des déblais (décision municipale du 28.08.2019)	77'700	27'500
465.3144.20	Entretien collecteurs locaux Effondrement du collecteur de la Rue des Remparts - intervention urgente (décision municipale du 11.09.2019)	30'000	48'930

465.3144.20	Entretien collecteurs locaux	30'000	
	Interventions urgentes de débouchages et curages sur les collecteurs du Canal oriental et de la rue des Champs-Lovats (décision municipale du 25.09.2019)		20'000

5. JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

712.3904.00	Imputations internes loyers et redevances	0	
	Projet de convention avec la Fondation Petitmaître - restaurant scolaire des Isles et APEMS (décision municipale du 21.08.2019)		21'300
714.3652.03	Subvention Fondation Petitmaître (APEMS)	240'000	
	Projet de convention avec la Fondation Petitmaître - restaurant scolaire des Isles et APEMS (décision municipale du 21.08.2019)		10'500

6. SECURITE PUBLIQUE

436.3143.00	Entretien signalisation routière	355'000	
	Mise en place de lignes de guidage destinées aux personnes malvoyantes et aveugles dans le secteur de la gare (décision municipale du 22.05.2019)		11'700
613.3111.00	Achats machines et mobilier	25'000	
	Nouveau régime de stationnement - achat d'horodateurs (décision municipale du 29.05.2019)		35'000
620.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	56'300	
	Contrôle des habitants - renforcement du personnel pour 4 mois (décision municipale du 12.06.2019)		22'500

TOTAL DES CHARGES

457'030

B. REVENUS

1. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENTS

442.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve 282.455 Fonds terrains pollués	50'000	
-------------	---	--------	--

Chaussée de Treycovagnes / parcelle 331
 - participation aux frais d'élimination des
 déblais
 (décision municipale du 28.08.2019) 27'500

2. JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

355.4904.00/49 Imputations internes loyers et redevances 272'600
 Projet de convention avec la Fondation
 Petitmaître - restaurant scolaire des Isles
 et APEMS
 (décision municipale du 21.08.2019) 21'300

3. SECURITE PUBLIQUE

613.4272.00 Redevances d'utilisation places de parc 4'100'000
 Nouveau régime de stationnement - achat
 d'horodateurs
 (décision municipale du 29.05.2019) 150'000

TOTAL DES REVENUS 198'800

C. Tableau de synthèse des crédits complémentaires

Un tableau récapitulatif des crédits complémentaires pour les années 2010-2019 vous est présenté ci-dessous :

	1ère série	2ème série	Total
2010	804'200	832'400	1'636'600
2011	539'900	539'300	1'079'200
2012	713'000	838'000	1'551'000
2013	575'900	960'300	1'536'200
2014	252'300	678'010	930'310
2015	359'857	525'950	885'807
2016	163'774	764'965	928'739
2017	320'100	647'650	967'750
2018	310'900	356'860	667'760
2019	214'210	258'230	472'440

De plus, une demande de crédit complémentaire extraordinaire au budget 2019 pour la fibre optique (PR19.28) d'un montant net de CHF 126'300.- est en cours d'examen auprès du Conseil communal.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2019, représentant au total une augmentation de charges de CHF 457'030.- et une augmentation de revenus de CHF 198'800.-, sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2019	1'952'760
plus augmentation des charges nettes 1ère série	214'210

	Modification des charges	Modification des revenus	
1. Administration générale	30'000	0	
2. Finances et sports	25'000	0	
3. Bâtiments et urbanisme	188'000	0	
4. Travaux et environnement	113'030	27'500	
5. Jeunesse et cohésion	31'800	21'300	
6. Sécurité publique	69'200	150'000	
	457'030	198'800	

Charges supplémentaires	457'030
Revenus supplémentaires	198'800

Demande de crédit complémentaire extraordinaire (PR.19.28) pour la fibre optique	126'300
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	2'551'500

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :



J.-D. Carrard



Le secrétaire :



F. Zürcher

Délégué de la Municipalité : M. Jean-Daniel Carrard, syndic